L'institut vu par son directeur

Professeur de management public, Martial Pasquier dirige l'IDHEAP depuis 2012. Aujourd'hui, il partage son temps entre l'enseignement, des mandats de collectivités et d'entreprises publiques, trois directions de thèse, la gestion de l'institut et sa participation au décanat de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique.

La formation continue: un lien entre la théorie et la pratique

La formation continue reste une mission essentielle, confirmée depuis l'intégration de notre institut à l'UNIL au sein de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, intégration effective depuis le 1er janvier 2014. Nous travaillons avec la Formation continue UNIL-EPFL, qui se charge de la gestion administrative de nos programmes, notamment le Master of Public Administration (MPA en trois ans mémoire compris). Avec 20 nouveaux diplômés chaque année, ce programme historique – ses premiers étudiants arrivent aujourd'hui à la retraite – continue à fournir aux cadres des différentes administrations et entreprises publiques une formation de haut niveau. Il s'adresse également à des personnes qui veulent se réorienter ou qui, travaillant dans le secteur privé, ont de nombreuses interactions avec le secteur public. Citons également le Certificat exécutif en management et action publique (CEMAP), une formation qui dure 10 mois et qui permet d'accompagner des cadres fédéraux, cantonaux ou communaux du secteur public et parapublic dans la réalisation d'un projet intégré dans leur fonction actuelle. Les cours et un coaching personnalisé permettent de faire évoluer chaque projet. L'IDHEAP propose enfin des formations courtes à l'initiative des professeurs ou sur demande. Nous formons ainsi pour l'UEFA les cadres européens du football. L'entrée en vigueur de normes internationales pour la présentation des comptes publics attire dans nos séminaires consacrés à cette problématique de nombreux responsables politiques et administratifs des finances. Un autre exemple: de brèves formations destinées aux nouveaux élus pour leur apporter des notions juridiques, des informations sur les relations entre les communes et les cantons et d'autres éléments utiles à leurs fonctions.

Un tournant majeur: création de la Maîtrise universitaire en politique et management publics (Master PMP)

Bologne a représenté un tournant majeur dans l'histoire de l'IDHEAP avec le découpage entre bachelor et master. Comme nous étions actifs au niveau du doctorat et de la formation continue, il devenait possible de créer un master en politique et management publics, le PMP, pour lequel la Confédération a contribué à financer la création de postes professoraux en 2006, dont 5 sur 9 à Lausanne. C'était le fruit d'une réflexion nationale issue de la nécessité de former les futurs cadres des administrations publiques et parapubliques suisses ainsi que des organisations à but non lucratif. Ce master, interdisciplinaire et multiculturel, a été conçu par les trois universités de Lausanne, de Berne et de la Suisse italienne. Depuis sa création, il attire des étudiants issus des sciences sociales et politiques et des relations internationales, pour une grosse minorité, mais également du droit, des hautes études commerciales ou d'autres horizons comme les géosciences, les lettres, la biologie. Avec certains bachelors, nous exigeons un préalable de 30 crédits pour intégrer ce master. Notre formation implique en outre 20 crédits dans une autre langue nationale, autrement dit un semestre au moins à effectuer à Berne ou à Lugano si on vient de l'UNIL, par exemple. Nous comptons une centaine de nouveaux étudiants par année (50 à Lausanne, 30 à Berne et 20 à Lugano). Cette formation répondait également à une forte préoccupation en matière de recherche dans le domaine de l'action publique, jusqu'ici peu exploré en Suisse à ce niveau. En 2013, dix thèses de doctorat réalisées à l'IDHEAP ont été soutenues.

Martial Pasquier.

Intégration à l'UNIL: l'avenir de l'institut dans la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique

Le choix de la faculté qui allait nous accueillir a été guidé par différentes préoccupations, dont un élément clé qui distingue précisément le secteur public du secteur privé. Les décisions et règles de l'administration publique reposent en effet sur la connaissance, l'application et l'interprétation du droit suisse, européen et international. En outre, la faculté choisie comptait déjà en son sein l'Ecole des sciences criminelles, si bien que l'intégration de l'IDHEAP a pu se réaliser selon ce modèle éprouvé d'autonomie relative au sein d'une plus vaste entité. Tous nos professeurs ainsi que les membres du personnel administratif et technique sont désormais des employés à part entière de l'Université de Lausanne, et je dois souligner que notre intégration s'est effectuée d'une manière constructive, en bonne intelligence avec la Direction et les différents services de l'UNIL. Notre développement aux côtés du droit et des sciences criminelles est assuré et il devient possible également de tisser des liens avec d'autres facultés, comme les sciences sociales et politiques et les HEC. A titre d'exemple, nous allons engager un ingénieur pédagogique avec la Faculté des géosciences et de l'environnement; il s'agit notamment de soutenir une formation à distance pour des administrations publiques africaines avec le matériel didactique approprié et une connaissance pointue des technologies de l'information. L'une des spécificités de l'IDHEAP – la réalisation de mandats externes – se trouve donc renforcée par des interactions inédites qui se profilent au sein de l'UNIL. ■

Propos recueillis par
Nadine Richon/Unicom

www.idheap.ch